SEANCE DU 31 MARS 2009

L'an deux mil neuf, le trente et un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt six mars deux mil neuf, s'est réuni à la Mairie à vingt et une heures sous la présidence de Monsieur FAURE, Maire.

ETAIENT PRESENTS: T. FRESSIGNE, J. ARCOURT, M CAILLON, N MORISSET,, G. BOISSELEAU, C. TER KUILE, J. VERDON, S. LYS, L. PEREZ, S. COTIER, J-M OZELLET, J. LAROSE

Mme DENIEL a donné pouvoir à Monsieur COTIER

MEMBRES ABSENTS: Monsieur Francis ROBERT

Mme ARCOURT est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Comptes de gestion 2008 (Port et commune)
- Comptes administratifs 2008 (Port et Commune)
- Budgets primitifs 2009 (Port et Commune)

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (Commune)

Résultat de l'exercice 2008

Le Comité, réuni sous la présidence de ARCOURT Jeanine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par le maire Jean Louis FAURE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés		Investissements	Fonctionnement		Ensemble		
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	
		COMPTE ADMIN	ISTRATIF PRINC	CIPAL			
Résultats reportés	34 308,11	0,00		135 011,15	34 308,11	46 683,60	
Opérations de l'exercice	352 780,99	516 896,53	855 896 ,38	840 266,48	1 208 677,37	1 357 163,01	
KUATOT	387 089,10	516 896,53	855 896,38	975 277,63	1 242 985,48	1 492 174,16	
Résultats de clôture		129 807,43	0	119 381 ,25	0,00	249 188,68	
Restes à réaliser							
TOTAUX CUMULES							
Résultats définitifs							

Le compte de gestion 2008 (Commune) établi par Madame le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ES. COZES-MORTAGNE-SUR-GIRONDE



Etat II-2 Exercice

ice 2008

GED

20500 - COMMUNE DE MORTAGNE -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
I - Budget principal				
Investissement	-34 308,11	0,00	164 115,54	129 807,43
Fonctionnement	135 011,15	0,00	-15 629,90	119 381,25
TOTAL I	100 703,04	0,00	148 485,64	249 188,68
II - Budgets des services à				
caractère administratif				
CCAS DE MORTAGNE -				
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	583,46	0,00	382,33	965,79
Sous-Total	583,46	0,00	382,33	965,79
TOTAL II	583,46	0,00	382,33	965,79
III - Budgets des services à				
caractère industriel				
et commercial				
PORT DE MORTAGNE -				
Investissement	7 699,30	0,00	-8 362,56	-663,26
Fonctionnement	38 984,30	0,00	3 046,36	42 030,66
Sous-Total	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40
TOTAL III	46 683,60	0,00	-5 316,20	41 367,40
TOTAL I + II + III	147 970,10	0,00	143 551,77	291 521,87

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (Port)

Le Comité, réuni sous la présidence de ARCOURT Jeanine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2008, dressé par le maire Jean Louis FAURE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés		Investissements		Fonctionnement		Ensemble
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits			Recettes ou excédents
		COMPTE ADMII	NISTRATIF PRINC	CIPAL		
Résultats reportés		7 699,30		38 984 ,30	00,00	46 683 ,60
Opérations de l'exercice	114 312,34	105 949,78	144 877,74	147 924,10	259 190,08	253 873,88
TOTAUX	114 312,34	113 649 ,08	144 877,74	186 908,40	259 190,08	300 557,48
Résultats de clôture		7 699,30	0	42 030,66	00,00	41 367,40
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		•	•			
Résultats définitifs						

Le compte de gestion 2008 (Port) établi par Madame le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OZES-MORTAGNE-SUR-GIRONDE

La Titeur PAAle ou Service As Lances Lond

Etat II-2

Exercice 2008

20600 - PORT DE MORTAGNE -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

0,00		
0,00		
0,00		
0,00		
	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00

0,00	-8 362,56	-663,26
0,00	3 046,36	42 030,66
0,00	-5 316,20	41 367,40
0,00	-5 316,20	41 367,40
0,00	-5 316,20	41 367,40

Le Budget Primitif 2009 du Port est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

	0248 Code INSEE	PORT DE	MORTAGNE / GIRONDE		ВР	20	
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
	II - PRESE	VUE D'ENSEMBLE					
	VUE D ENSEMBLE					A1	
	EXPLOITATION						
	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION			
V O T E			194 413,47			046,07	
	+		+		+		
REP	RESTES A REALISER (R.A. L'EXERCICE PRECEDENT						
R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		(si déficit)	(si excédent 41	t) 367,40	
	=		=		=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPL	OITATION	194 413,47		194	413,47	
•		INV	ESTISSEMENT				
			DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		ES DE LA S VESTISSEN		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEM VOTES AU TITRE DU PRE BUDGET (1) (y compris les con et 1068)	SENT	112 613,47		113	3 276,73	
	+		+		+		
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A L'EXERCICE PRECEDEN						
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		(si solde négatif) 663,26	(s	i solde pos	itif)	
	=		=		=		
	TOTAL DE LA SECTIO D'INVESTISSEMENT (:		113 276,73		113	3 276,73	
	TOTAL						
	TOTAL DU BUDGET (3	1)	307 690,20		307	690,20	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'emission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité (3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'exploitation + Total

Le Budget Primitif 2009 de la est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

	170248 COMMUNE Code INSEE	DE MORTAGNE / GIRONDE		ВР	200		
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						
	VUE D'ENSEMBLE						
	FONCTIONNEMENT (1)						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		ES DE LA SEC NCTIONNEME			
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	997 725,25	878 344		4,00		
	+	+		+			
REPO	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)						
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 119 381,25		1,25		
	= = =						
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	997 725,25		997 72	5,25		
- "	INVE	ESTISSEMENT (1)					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		ES DE LA SEC			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	378 664,70		365 59	1,25		
	+	+		+			
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	199 000,00		82 26	6,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si	solde positif) 129 80	7,43		
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	577 664,70	er de	577 664	4,68		
		TOTAL					
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 575 389,95	1 575 389,95		9,93		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise das résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles resortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement et cur recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT). Total de la section d'investissement et ARA + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.